

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## PROCES-VERBAL – SEANCE DU 24 novembre 2023

Le vendredi 24 novembre 2023 à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LACROPTÉ, dûment convoqués le 22 novembre 2023, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Mme FAURE Claudine, Maire.

### Présents :

C. FAURE , G.BASHFORD, M. CHEVREUX, F. RAMINE , M.J LANCE, T. DUFRAIX , F.LADEUIL , C. LANDREVIE, R. LESTANG, I. FAURE, JMichel CHINOUILH, J Luc BERNARD, D. PRIVAT- A. MONTAURIOL

Absents et excusés : S. VIDOTTO - T. DUFRAIX

Présents : 13

Absents : 2

Quorum atteint

La séance est ouverte à 18 heures 45 minutes, Isabelle Faure a été élue secrétaire de séance.

\* \* \* \* \*

### ORDRE DU JOUR

- Journal municipal
- Organisation et prises de décisions sur les manifestations à venir
  - Organisation de Noël
  - Préparation des vœux 2024
  - Repas des aînés et bénévoles
  - Rencontre avec les nouveaux habitants
  - Fixation dates des manifestations 2024
- Réunion de mi-mandat
- Assurance CNP
- Questions diverses

\* \* \* \* \*

### Journal municipal

Le conseil municipal débat sur les articles à publier dans le journal municipal.

### Organisation pour les manifestations à venir

Le conseil municipal fixe les dates des manifestations à prévoir et discute des actions à réaliser.

*Téléthon : samedi 2 décembre 2023.*

*Soirée de Noël I : vendredi 22 décembre 2023*

09 décembre pose des décorations de Noël dans le bourg.

Organisation d'une tombola avec remise d'un ticket à chaque présent.

Les lots sont offerts par les associations et les entreprises de la commune.

Début de la soirée : à partir de 18h/ concert à 20h30

*Préparation des vœux : 06 janvier 2024 11 heures  
1 salé et 1 sucré par conseiller + achats supplémentaires*

*Repas des aînés et bénévoles : 17 mars 2024*

*Rencontre avec les nouveaux habitants : date à prévoir en avril 2024 ou en même temps que la fête des voisins.*

*Dates des projets de manifestations à venir : 11 février 2024 ; journée sur le thème du « bien être.  
Marchés gourmands les 15 juin et 22 août 2024.*

Réunion de mi-mandat : *la date est fixée au vendredi 02 février 2024*

#### Assurance CNP

*A l'unanimité des présents, le contrat d'assurance CNP sera reconduit pour 2024.*

#### Questions diverses

Madame le Maire fait part de divers points :

- Le réseau téléphonique risque de ne plus être réparé et sera amené à disparaître. Les fils téléphoniques seront supprimés.

Le conseil municipal envisage d'agrandir le parcours santé et faire nettoyer un chemin au lieu-dit « La Luronnerie ». Il s'agit d'un chemin rural et il serait préférable d'en faire part aux riverains.

Le conseil municipal rappelle que l'égagement des arbres situés aux abords des voies communales est à charge des propriétaires. Deux élus feront un état des lieux des routes et des chemins pour repérer les arbres susceptibles de tomber. Ensuite, un courrier sera envoyé aux propriétaires.

La Sté Néoterra demande aux communes de recenser des zones d'accélération énergétiques (méthanisation et photovoltaïque). Le conseil débat sur le sujet.

**EPF** : le sous seing a été signé pour le bâtiment de la boulangerie (vente de l'usufruit). La commune peut donc commencer les travaux.

Le SMD3 demande à la mairie de relever les personnes qui n'ont pas de carte.

**MAM** : le plan du projet de la future MAM dans les locaux de l'ancienne école a été revu. La première ébauche ne correspondait pas.

Séance levée à 21 heures 30.